Image not found or type unknown

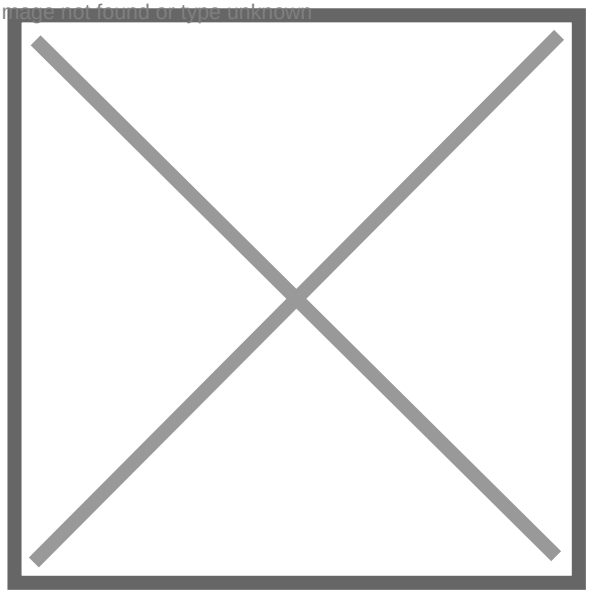

Vice caché sur automobile achetée neuve

Par **BERBER**, le **04/09/2008** à **10:27**

Bonjour,
A la suite d'un défaut intermittent (broutage de la Fiat croma"collezione" avec perte de puissance moteur), j'ai fait vérifier mon véhicule par le concessionnaire qui m'a vendu la voiture, ceci à 4 reprises depuis 2 ans (période de garantie!...arrivée à échéance au 02 juillet 2008).Un joint a été changé lors de la dernière visite; cette réparation étant censée selon le garagiste, mettre fin à ce dysfonctionnement. A présent, la direction du garage me dit que la mémoire interne du véhicule n'a jamais enregistré aucun défaut et que l'automobile m'est rendue à chaque fois parfaitement conforme aux données constructeur.
A chacun de mes courriers, le service clientèle Fiat me répond, après avoir pris ses renseignements auprès du chef d'atelier (chez le concessionnaire), que la voiture est en parfait état de marche et que, donc, on ne peut rien faire pour ce cas "unique": aucune prolongation de garantie constructeur, pas d'échange possible du véhicule, excepté en payant 7500 Euros de différence, ce qui est inacceptable pour moi.
J'en suis maintenant à penser que le groupe FIAT doit me rembourser mon véhicule à sa valeur vénale (j'ai quand même parcouru 30000km) en le reprenant en l'état, me dédommager pour le préjudice moral (que j'évalue à 30000 Euros). Je suis stressé au volant depuis ces incidents à répétition en raison du danger potentiel crée par ce dysfonctionnement aléatoire, en particulier lors des manoeuvres de dépassement. D'autre part, je ne compte plus les déplacements chez le garagiste éloigné de mon domicile et le temps consacré à essayer de résoudre ce problème.
Je précise également que ces problèmes de fonctionnement ont été constatés par des tiers présents dans mon véhicule.
Je souhaiterais, arrivé à ce point, entamer une procédure différente afin de résoudre ce problème qui me perturbe beaucoup mais ne sais comment m'y prendre...
Vous remerciant de votre attention et, dans l'attente d'une éventuelle réponse à mes soucis....
Sincèrement

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés